

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 528 portant promotion dans le personnel métropolitain des P.T.T.

n° 528

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
31 mai 1943

Numéro JO
n° 15 du 01/08/1943

Date du numéro
1 août 1943

VISAS

Le Commissaire national aux Colonies, chargé de la coordination des départements civils.

Vu l'ordonnance du 24 Septembre 1941, portant organisation des pouvoirs publics de la France Combattante, La Commission central du personnel civil entendue.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Sont promus, classés ou reclassés, aux dates ci-après, les fonctionnaires et agents des services extérieurs du cadre métropolitain des P.T.T. dont les noms suivent : Art. 2. __ Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la France Combattante.

RENE PLEVEN.